



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section physique - chimie option chimie

Programme de la session 2015

1. Épreuves écrites d'admissibilité

Première épreuve : composition de chimie (durée cinq heures).

Troisième épreuve : problème de chimie (durée six heures).

Elles portent sur :

1. Les enseignements en relation avec la chimie des programmes de physique-chimie, appliqués à la rentrée scolaire de l'année où est ouvert le concours, des classes :

- de seconde générale et technologique,
- de première S,
- de terminale S, y compris l'enseignement de spécialité,
- de première et terminale sciences et technologies de laboratoire (STL).

2. Les programmes de chimie appliqués à la rentrée scolaire de l'année où est ouvert le concours :

- des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles,
 - classes de première année : MPSI (mathématique, physique et sciences de l'ingénieur), PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur), BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre), TPC (technologie, physique et chimie)
 - classes de seconde année : MP, MP*, PC, PC*, BCPST, TPC.
- des sections préparatoires au BTS chimiste,
- des enseignements constitutifs du niveau L des cycles des études universitaires.

Ces épreuves sont envisagées au niveau le plus élevé et au sens le plus large du programme ainsi fixé.

Deuxième épreuve : composition de physique (durée cinq heures).

Elle porte sur :

1. Les enseignements en relation avec la physique des programmes de physique-chimie, appliqués à la rentrée scolaire de l'année où est ouvert le concours, des classes :

- de seconde générale et technologique,
- de la classe de première S,
- de la classe terminale S, y compris l'enseignement de spécialité,
- de première et terminale sciences et technologies de laboratoire (STL).

2. Les programmes de physique, appliqués à la rentrée scolaire de l'année où est ouvert le concours, des classes préparatoires :

- aux grandes écoles
 - classes de première année : BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre), PCSI (physique, chimie, sciences de l'ingénieur), des indications limitatives pourront être publiées ultérieurement ou être précisées dans le rapport du Jury de la session 2014,
 - classes de deuxième année : BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la terre), PC (physique, chimie), des indications limitatives pourront être publiées ultérieurement ou être précisées dans le rapport du Jury de la session 2014,
- au BTS chimiste.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section physique - chimie option chimie

Programme de la session 2015

2. Épreuves orales et pratiques d'admission

Chacune des trois épreuves orales et pratiques d'admission a lieu après quatre heures de préparation surveillée.

Les leçons et montages susceptibles d'être retenus pour la session 2015 sont publiés dans le [rapport de jury de la session 2014](#)

Première épreuve : leçon de chimie

Elle porte sur le programme défini pour les première et troisième épreuves écrites d'admissibilité.

Deuxième épreuve : leçon de physique.

Elle porte sur le programme défini pour la deuxième épreuve écrite d'admissibilité.

Les sujets susceptibles d'être retenus donneront lieu à une liste qui figurera dans une publication ultérieure sur ce même site ainsi que dans le rapport de jury de la session 2014.

Troisième épreuve : montage de chimie (durée une heure vingt minutes)

Deux sujets sont proposés au choix des candidats.

Chaque sujet s'appuie sur tout ou partie d'un ou plusieurs thèmes pris dans la liste qui sera publié sur ce même site ainsi que dans le rapport de jury de la session 2014.